

OEUVRES  
COMPLÈTES  
DE DIDEROT.

TOME XI.

*Cet Ouvrage se trouve aussi à Paris*

CHEZ PARMANTIER, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, N° 17.

---

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

OEUVRES  
DE  
DENIS DIDEROT.

~~~~~  
ESSAI SUR LES RÈGNES  
DE CLAUDE ET DE NÉRON, etc.

TOME I.



A PARIS,  
CHEZ J. L. J. BRIÈRE, LIBRAIRE,  
RUE DES NOYERS, n° 37, ET RUE ST.-ANDRÉ DES ARTS, n° 68.  
M DCCC XXI.

**ESSAI**  
**SUR LES RÈGNES**  
**DE CLAUDE ET DE NÉRON**

ET SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE SÉNÈQUE,

Pour servir d'introduction à la lecture de ce philosophe.

---

LIVRE PREMIER.

---

## AVERTISSEMENT

### DES NOUVEAUX ÉDITEURS.

---

Le baron d'Holbach avait tiré de la misère le jeune La Grange; il avait reconnu en lui une ame droite et un esprit honnête, et de telles qualités éveillèrent toujours la sollicitude de ce philosophe bienfaisant; il lui servit de père, le guida par ses conseils, et lui confia ensuite l'éducation de ses enfants. Ce fut à sa demande que La Grange entreprit la traduction de Lucrèce publiée en 1768, et celle de Sénèque qu'il n'eut pas le temps de revoir. Il consacra huit années à cette dernière traduction; mais une mort prématurée ne lui permit pas de s'occuper des notes qu'il se proposait d'y joindre pour corriger le texte dans les endroits où il était altéré, et pour éclaircir les passages où Sénèque rappelle, d'une manière vague, des faits peu connus de l'histoire ancienne.

Naigeon se chargea de ce travail, et il publia la nouvelle traduction de Sénèque en 1778.

C'est à la sollicitation de d'Holbach que La Grange avait traduit Lucrèce et Sénèque; ce fut aussi pour répondre aux instances de cet ami des lettres et de la philosophie, et à celles de Naigeon, que Diderot écrivit la vie de Sénèque.

d'après Tacite, Suétone et Sénèque lui-même. Mais pour bien apprécier les mœurs et le caractère du philosophe romain, pour bien juger les reproches qu'on lui a faits, Diderot dut pénétrer dans l'histoire des empereurs romains, et il fut ainsi amené à tracer le tableau le plus animé des règnes de Claude et de Néron.

Quoique cet éloquent Essai soit l'ouvrage de la vieillesse de l'auteur, on voit qu'il reproduisit, dans toute sa force, le génie mâle des anciens historiens.

Ce qui, surtout, est digne de remarque, c'est que malgré l'enthousiasme qu'il a répandu dans son apologie de Sénèque, il ne lui passe ni ses défauts, ni ses erreurs les plus légères; il le redresse avec le courage et la franchise d'un ami.

*L'Essai sur la vie de Sénèque le philosophe, sur ses écrits et sur les règnes de Claude et de Néron*, parut au mois de décembre 1778\*.

« Ce frontispice, dit Marmontel, manquait à la collection des œuvres de Sénèque, traduites par La Grange. Un des écrivains les plus célèbres de notre siècle a bien voulu en décorer l'ouvrage de son ami, et le plus précieux monument qui nous reste de la philosophie ancienne, s'est vu dignement couronné. »

Mais Diderot avait parlé de la vertu, comme un homme qui en connaissait la douceur et la dignité; pouvait-il éviter la haine et le mépris des frelons de notre littérature?

Aussi, *l'Année littéraire*, que Voltaire appelait souvent, avec raison, *l'Ane littéraire*; le *Journal de littérature*

\* Il porte cependant la date de 1779.

de M. l'abbé Grosier; l'abbé Royou, dans le *Journal de Monsieur*, et le *Journal de Paris* se déchaînèrent avec violence contre l'éloquent apologiste de Sénèque.

Diderot avait préparé une réponse à ces critiques; mais le ton injurieux et la mauvaise foi des aristarques lui inspirèrent un tel dégoût, qu'il renonça à la publier. Il se borna à insérer, dans la seconde édition publiée en 1782, sous ce titre: *Essai sur les règnes de Claude et de Néron, et sur les mœurs et les écrits de Sénèque, pour servir d'introduction à la lecture de ce philosophe*, une partie de la défense de Sénèque et de son apologiste, que Marmontel avait donnée dans les *Mercur* des 15 et 25 décembre 1778, et quelques répliques aux attaques qui pouvaient prêter aux éclaircissements les plus curieux.

Nous avons indiqué, dans le tome II, par des notes, les journaux d'où ces objections étaient tirées. Il nous reste à signaler celles qui se trouvent dans le premier volume.

Aux pages 356, 357, 361, 364, 366, 369, 372 et 375, les passages, enfermés par des guillemets, sont tirés du *Journal de Paris*, du 25 janvier 1779. L'objection de la page 358 est de l'*Année littéraire*, année 1779, page 45; celles de la page 374 est de M. l'abbé Grosier, dans son *Journal de littérature*, année 1779. Quant aux invectives de l'abbé Royou, dans le *Journal de Monsieur*, nous n'avons pu les indiquer. Ce journal a obtenu si peu de succès dans le temps, que le recueil n'en a point été conservé; et, malgré les recherches les plus minutieuses, nous n'avons pu nous le procurer dans aucune bibliothèque publique ou particulière.

On peut juger par les objections que Diderot a citées pour les réfuter , combien les aristarques mettaient d'emportement et de violence dans leurs invectives. Nous avons acquis la preuve que les articles de *l'Année littéraire* ( et ce sont les plus orduriers qui aient été publiés par les nobles détracteurs de Sénèque et de Diderot ) étaient de Geoffroy.

Ce critique croyait-il porter atteinte aux plus beaux génies du siècle dernier , en les traitant de *goujats philosophiques* \* ? Ce sentiment était bien digne d'un élève des Jésuites. Marmontel l'avait déjà reconnu , quand il dit de lui \*\* : « Que signifierait le blâme ou l'éloge de celui qui aurait intrépidement persisté , au milieu des huées de la nation , dans un imbécile acharnement contre Voltaire et la plupart de nos grands hommes ? Quand il arrive à un tenseur de cette espèce de défendre un Suilius , c'est peut-être sa cause qu'il défend. »

Le rapprochement devient bien plus frappant lorsqu'on se rappelle que , même de nos jours , Geoffroy persistait encore dans cet *imbécile acharnement contre Voltaire* et que ce moderne Suilius a donné plus d'une preuve de la vénalité que Diderot reproche à l'ancien détracteur de Sénèque \*\*\*.

\* *Année littéraire* 1779 , tome 1 , pages 46 , 47.

\*\* Voyez tome II , page 117 de l'*Essai sur les règnes*.

\*\*\* Après la représentation de *l'Assemblée de Famille* , l'auteur , pour éclairer le jugement du journaliste , lui fait remettre une soupière en argent dont le couvercle est surmonté d'un *oiseau*. Folliculus ( c'est ainsi que Luce de Lancival appelle Geoffroy dans une satire inédite ) donne à son tour un reçu public à l'auteur , en commençant l'éloge im-

Si l'on ne peut s'empêcher de blâmer l'acharnement avec lequel les Royou, les Grosier, les Geoffroy, tous ces ennemis déclarés du philosophe et de la philosophie, ont attaqué l'apologiste de Sénèque; du moins ils ont eu le mérite de s'exposer à être réfutés par l'auteur qui vivait alors. Mais que pensera-t-on de M. de La Harpe, qui, ne pouvant ignorer que Diderot, occupé de toute sa force, comme il l'a dit lui-même, à défendre l'innocence d'un homme mort il y a deux mille ans, et sans autre motif de le justifier que le vif intérêt qu'il prend à la vertu calomniée, a attendu que vingt années fussent écoulées depuis la mort de Diderot pour oser, dans un examen prétendu de ses écrits, charger sa mémoire des plus odieuses calomnies?

« La Harpe, dit Chénier, dans son *Tableau de la littérature*, autrefois partisan de la philosophie, en devint l'ennemi acharné quand son cœur fut touché par la grâce : mais la grâce, en lui prodiguant la foi, ne lui avait donné ni l'équité, ni la dialectique. Aussi les sentences qu'il a portées contre les philosophes célèbres sont-elles cassées par le tribunal de l'opinion publique; et quand, par exemple, il combat les deux idées fondamentales des livres d'Helvétius, on voit, par ses propres arguments, qu'il s'est épargné le temps et la peine de bien comprendre les opinions qu'il croit réfuter. »

Lorsque Chénier a porté ce jugement sur La Harpe, il ne

partial de la pièce dans le *Journal de l'Empire* du 28 février 1808, par ces mots : « Une comédie en cinq actes et en vers, est un OISEAU rare au théâtre Français.

connaissait pas le libelle publié depuis sous le titre : *De la Philosophie du dix-huitième siècle*, où La Harpe ne se borne pas seulement à juger la philosophie de Diderot, comme il avait jugé celle d'Helvétius. Dans cet ouvrage il tronque, et il renouvelle les objections déjà présentées par les anciens journalistes, et réfutées par Diderot; puis il attribue à l'auteur de *l'Essai sur Sénèque* des ouvrages que l'on sait ne point être de lui. Il l'oppose ainsi aux écrivains les plus médiocres et les plus inconnus, en feignant d'opposer l'auteur à lui-même. Et rien, dans ce cas, ne saurait justifier l'ignorance du critique passionné, si ce n'est sa mauvaise foi.

Nous engageons tout lecteur impartial à recourir, avant de lire le livre de La Harpe, à la réfutation qu'en a donnée le savant auteur du Dictionnaire des anonymes et pseudonymes, dans le *nouveau Supplément au Cours de littérature de M. de La Harpe*, Paris 1818.

Il nous reste à faire connaître que nous avons eu le soin de collationner de nouveau toutes les citations sur le texte de Sénèque et sur celui de Tacite, et d'enrichir notre édition d'un grand nombre de notes inédites de Naigeon.

Nous rappelons aussi que les notes de l'auteur ne sont point signées; celles de Naigeon sont suivies d'un N, et les nôtres, en petit nombre, sont suivies de l'abréviation ÉDIT. Nous avons cru devoir suivre cette marche pour éviter la confusion, et pour rester chargés, en ce qui nous est personnel, des fautes que nous aurions pu commettre.

## A

# MONSIEUR NAIGEON.

---

CET essai , que les mêmes lectures multipliées ont porté successivement d'un très-petit nombre de pages à l'étendue de ce volume , est le fruit de mon travail , ou , pour mieux dire , de mon loisir pendant un des plus doux intervalles de ma vie. J'étais à la campagne , presque seul , libre de soins et d'inquiétudes , laissant couler les heures sans autre dessein que de me trouver le soir , à la fin de la journée , comme on se trouve quelquefois le matin après une nuit occupée d'un rêve agréable. Les années ne m'avaient laissé aucune de ces passions qui tourmentent , rien de l'ennui qui leur succède : j'avais perdu le goût de ces frivolités auxquelles l'espoir d'en jouir long-temps donne tant d'importance. Assez voisin du terme où tout s'évanouit , je n'ambitionnais que l'approbation de ma conscience et le suffrage de quelques amis. Plus jaloux de préparer des regrets après ma mort , que d'obtenir des éloges de mon vivant , je m'étais dit : « Quand le peu que j'ai fait et le peu

qui me reste à faire périraient avec moi, qu'est-ce que le genre humain y perdrait? qu'y perdrais-je moi-même? » Je ne voulais point amuser; je voulais moins encore être applaudi: j'avais un plus digne objet, celui d'examiner sans partialité la vie et les ouvrages de Sénèque, de venger un grand homme, s'il était calomnié, ou, s'il me paraissait coupable, de gémir de ses faiblesses, et de profiter de ses sages et fortes leçons. Telles étaient les dispositions dans lesquelles j'écrivais, et telles sont les dispositions dans lesquelles il serait à souhaiter qu'on me lût.

Chaque âge écrit et lit à sa manière: la jeunesse aime les événements; la vieillesse, les réflexions. Une expérience que je proposerais volontiers à l'homme de soixante-cinq ou six ans, qui jugerait les miennes ou trop longues, ou trop fréquentes, ou trop étrangères au sujet<sup>1</sup>, ce serait d'emporter

<sup>1</sup> Sénèque le père dit que les écrivains arides et stériles suivent facilement le fil de leurs discours; que rien ne les détourne, ne les amuse, ne les distrait en chemin, ne les embarrasse, ni les figures, ni le choix des mots, ni la manie des réflexions. Il en est d'eux comme des femmes laides: si elles sont chastes, c'est manque d'amants et non de desirs. *Aridi declamatores fidelius quos proposuerunt colores tuentur; nihil enim eos sollicitat, nullum schema, nulla dulcedo sententiæ subrepat: sic quæ malam faciem habent, sæpius pudicæ sunt; non animus illis deest, sed corruptor.* (SENEC. lib. II, Controvers. IX, pag. 160, tom. III, *Editio variorum.* Amstelodami, D. Elsevir. 1672.) N.

avec lui, dans la retraite, Tacite, Suétone et Sénèque; de jeter négligemment sur le papier les choses qui l'intéresseraient, les idées qu'elles réveilleraient dans son esprit, les pensées de ces auteurs qu'il voudrait retenir, les sentiments qu'il éprouverait, n'ayant d'autre dessein que celui de s'instruire sans se fatiguer : et je suis presque sûr que, s'arrêtant aux endroits où je me suis arrêté, comparant son siècle aux siècles passés, et tirant des circonstances et des caractères les mêmes conjectures sur ce que le présent nous annonce, sur ce qu'on peut espérer ou craindre de l'avenir, il referait cet ouvrage à peu près tel qu'il est. Je ne compose point, je ne suis point auteur; je lis ou je converse, j'interroge ou je réponds. Si l'on n'entend que moi, on me reprochera d'être décousu, peut-être même obscur, surtout aux endroits où j'examine les ouvrages de Sénèque; et l'on me lira, je ne dis pas avec autant de plaisir, comme on lit les *Maximes* de La Rochefoucauld, et un chapitre de La Bruyère : mais si l'on jette alternativement les yeux sur la page de Sénèque et sur la mienne, on remarquera dans celle-ci plus d'ordre, plus de clarté, selon qu'on se mettra plus fidèlement à ma place, qu'on aura plus ou moins d'analogie avec le philosophe et avec moi; et l'on ne tardera pas à s'apercevoir que c'est autant mon ame

que je peins, que celle des différents personnages qui s'offrent à mon récit. Aucune preuve n'a la même force, aucune idée la même évidence, aucune image le même charme pour tous les esprits ; mais je serais, je l'avoue, beaucoup moins flatté que l'homme de génie se retrouvât dans quelques-unes de mes pensées, que s'il arrivait à l'homme de bien de se reconnaître dans mes sentiments.

J'aurais pu ne recueillir des règnes de Claude et de Néron que les endroits où Sénèque est en action, et ne montrer que cette grande figure isolée ; mais il m'a semblé que, placé au centre du tableau, on sentirait plus fortement la difficulté et la dignité de son rôle : le gladiateur antique serait plus intéressant, s'il avait en face son antagoniste. D'ailleurs cette manière s'accommodait mieux avec ma nonchalance. Quand on ne présente sur la toile qu'un seul personnage, il faut le peindre avec la vérité, la force et la couleur de Van-Dyck ; et qui est-ce qui sait faire un Van-Dyck ? Ce livre, si c'en est un, ressemble à mes promenades. Rencontré-je un beau point de vue ? je m'arrête, et j'en jouis. Je hâte ou je ralentis mes pas, selon la richesse ou la stérilité des sites : toujours conduit par ma rêverie, je n'ai d'autre soin que de prévenir le moment de la lassitude.

Au reste, mon ami, peut-être n'ai-je rien fait de

ce que vous attendiez de moi. Peut-être eussiez-vous désiré, pour me servir ici de vos propres termes, « que, me livrant à toute la chaleur de mon ame, et à toute la fougue de mon imagination, je vous montrasse Sénèque, comme autrefois je vous avais montré Richardson : » mais, pour cela, au lieu de plusieurs mois, il fallait ne m'accorder qu'un jour. En revanche, disposez de mon travail comme il vous plaira ; vous êtes le maître d'approuver, de contredire, d'ajouter, de retrancher. Une obligation que je vous aurai toujours, à vous et à M. le baron d'Holbach, une marque signalée de votre estime, c'est de m'avoir proposé une tâche qui plaisait infiniment à mon cœur : plutôt à Dieu qu'elle eût été moins disproportionnée à mes forces, et que vous vous fussiez rappelé, l'un et l'autre, le *Quid ferre recusent, Quid valeant humeri* ! (1)

La belle chose que j'aurais produite, si le talent de l'avocat eût répondu à la grandeur de la cause ! L'apologie d'un Sénèque ! le tableau des règnes d'un Claude et d'un Néron ! quels sujets à traiter, si j'avais su faire pour l'innocence du philosophe ce que vous avez fait pour l'intelligence de ses écrits !

Votre tâche, moins agréable que la mienne, n'était guère moins difficile à remplir : elle exigeait une

(1) HORAT. *de Art. poet.* v. 39 et 40. ÉDIT<sup>s</sup>.